



Rapport annuel d'activités 2012 de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Lignon du Velay validé par la CLE du 30 septembre 2013

1) Présentation du SAGE et rappel du contexte

Territoire :

Le bassin versant du Lignon du Velay est situé en grande majorité dans l'Est du département de la Haute-Loire (29 communes). Quelques communes du département de l'Ardèche (5) et de la Loire (2) sont incluses dans le territoire. Le territoire du SAGE couvre une superficie de 708 km².

Le Lignon du Velay prend sa source sur le Massif volcanique du Mézenc (commune de Chaudeyrolles, 1440 m d'altitude) puis s'écoule dans un bassin versant constitué des plateaux granitiques du Velay oriental. Affluent rive droite de la Loire amont, il la rejoint sur la limite communale des communes de Beauzac, Saint-Maurice-de-Lignon et Monistrol-sur-Loire après un parcours de 85 km. Son principal affluent est la Dunière (42 km).

Le bassin est situé en périphérie de la grande aire urbaine de Saint-Etienne, ce qui favorise à la fois le développement démographique, péri-urbain et industriel de l'aval du territoire ainsi qu'une activité touristique estivale (nombreuses résidences secondaires). La majorité du bassin reste cependant à dominante rurale avec une activité agricole orientée vers l'élevage bovin extensif.

Population totale : 53 937 habitants (INSEE, 2009), population incluse sur le bassin : 31 248 habitants.

Masses d'eau :

Masses d'eau superficielles courantes	Etat écologique 2010-2011	Objectif bon état écologique	Paramètre déclassant
FRGR0161a : Le Lignon du Velay et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Lavalette	bon	2015	aucun
FRGR0161c : Le Lignon du Velay et ses affluents du complexe de Lavalette jusqu'à la confluence avec la Loire	moyen	2015	IPR
FRGR1821 : Le ruisseau des Brossettes et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Lavalette	moyen	2015	Nutriments (IPR, IBG non évalués)
FRGR0162 : La Dunière et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Lignon	moyen	2015	IBGN, IPR

Soulignons qu'une amélioration est constatée, l'état écologique du Lignon amont (FRGR0161a) était moyen sur la période 2009-2010 et l'état écologique du Lignon aval (FRGR0161c) était médiocre sur la période 2006-2009

Masses d'eau artificielle stagnante	Etat écologique 2009	Objectif bon potentiel	Paramètre déclassant
FRGL085 : Complexe de Lavalette	bon	2021	Déclassement de la qualité de l'eau en 2005 en raison des teneurs en azote minéral

Masses d'eau souterraines	Etat quantitatif 2007-2011	Objectif bon état quantitatif	Etat chimique 2009	Objectif bon état chimique
FRGG101 : Massif du Velay, bassin versant de la Loire	bon	2015	bon	2015
FRGG104 : Le Lignon du Velay	bon	2015	médiocre	2021

Soulignons qu'une amélioration est constatée sur la masse d'eau du Lignon du Velay, sur la période 2007-2009, elle était déclassée sur le paramètre pesticides (baisse des concentrations confirmées depuis 2010).

Éléments fondateurs du SAGE :

La démarche de SAGE sur le bassin versant du Lignon du Velay a été lancée suite aux négociations entre le Syndicat Mixte des Trois Rivières, EDF et la Ville de Saint-Etienne pour la ré-évaluation des débits réservés en sortie du barrage de Lavalette en 1998.

Le SDAGE Loire-Bretagne l'inscrit comme prioritaire en 2005 avec les enjeux suivants :

- Protection de la ressource en eau potable
- Amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau
- Restauration des milieux
- Amélioration des habitats et de la circulation piscicoles
- Valorisation touristique et pédagogique de la ressource, respectueuse de l'environnement.

Arrêtés :

- Arrêté de périmètre : 16 octobre 2003
- Arrêté de constitution de la CLE : 15 septembre 2004
- Arrêté de modification de la CLE : 18 septembre 2007
- Arrêté de modification de la CLE : 21 novembre 2008
- Arrêté de modification de la CLE : 22 décembre 2010
- Arrêté de modification de la CLE : 29 juillet 2011
- Arrêté modification du périmètre : 26 septembre 2012

Constitution de la CLE : 48 membres (24 représentants des collectivités locales, 12 représentants des usagers, 12 représentants des services de l'état), présidente : Mme Nathalie ROUSSET

Structure porteuse :

SICALA Haute-Loire depuis 2006 (à remplacé le syndicat des trois rivières)

animatrice : Maina PRIGENT jusqu'en septembre 2012, remplacée en janvier 2013 par Emilie DARNE

2) Activités de la CLE et du bureau en 2012

En 2012, le SAGE du Lignon du Velay est en phase d'élaboration. L'état initial est réalisé en interne au SICALA par l'animatrice du SAGE depuis 2011, il sera validé en avril 2012. La version définitive de l'état des lieux et de l'atlas cartographique a été diffusée via le site internet de l'EPL le 14 juin 2012.

La suite des études d'élaboration du SAGE sera réalisée avec l'appui d'un prestataire extérieur (principe validé par la CLE du 14 septembre 2011). Un cahier des charges a été élaboré par l'animatrice et validé par les partenaires techniques.

En juillet 2012 l'étude de diagnostic commence avec le groupement de bureau d'études Césame- Autrement Dit.

◆ La Commission Locale de l'Eau s'est réunie une fois, le 27 avril 2012.

14 membres de la CLE présents (5 du collège des élus, 6 du collège des usagers, 3 du collège des services de l'Etat) et 19 voix délibératrices sur les 48.

Le rapport d'état initial et l'atlas cartographique sont validés à l'unanimité.

La suite de l'élaboration du SAGE est présentée par le bureau d'études CESAME, retenu pour réaliser les études de diagnostic, scénario tendanciel, scénarios contrastés et choix de la stratégie du SAGE.

◆ Le Bureau de la CLE s'est réuni deux fois, le 9 mars 2012 et 1er octobre 2012.

- Lors de la réunion du 9 mars, les membres du bureau (11 présents sur 14) apportent leurs corrections à l'état des lieux et à l'atlas cartographique et préparent la réunion de la CLE pour la validation de ces documents.

L'ONF(collège des représentants de l'État et de ses organismes publics) fait part aux membres du bureau de sa volonté de ne plus être membre de la Commission Locale de l'Eau.

- Lors de la réunion du 1er octobre (9 membres présents sur 14), le groupement de bureaux d'études CESAME/Autrement dit présente les premiers éléments du diagnostic environnemental du SAGE et la méthodologie de concertation à mettre en place pendant l'élaboration du SAGE.

Les membres du bureau valident l'organisation des groupes de travail à mettre en place pour la phase de diagnostic : la constitution de 2 commissions thématiques est retenue (« Aménagement du territoire et gestion des milieux aquatiques » / « Aménagement du territoire et gestion de la ressource en eau »).

La DDT 43 présente la consultation pour l'état des lieux du SDAGE 2016-2021

3) Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation

◆ Participation aux commissions inter-SAGE Loire amont, Lignon du Velay, Loire en Rhône Alpes

Deux commissions inter-SAGE ont été organisées par la préfecture de Haute Loire en 2012 les 12/03/12 et 12/06/12 afin que les représentants des différents SAGE fasse part de leurs attentes en terme de discussion et travail au sein de cette commission.

◆ **Suivi administratif de la procédure, suivi de la révision de la CLE**

A la demande de la CLE, deux communes sont sollicitées pour intégrer la démarche du SAGE : Saint Agrève et Devesset. L'animatrice suit la démarche de révision de la DDT (arrêté de modification le 26 septembre 2012).

◆ **Travail de cohérence vis à vis des autres outils sur le périmètre du SAGE**

Le suivi des démarches du Contrat Territorial du Haut Lignon et de Natura 2000 présentes sur le bassin versant est facilité par le fait que celle-ci soient aussi portées par le SICALA.

◆ **Suivi des différentes procédures liées à la gestion de l'eau**

- Participation à différentes réunions (suivi chantier du barrage de Lavalette, etc...)
- Consultation pour le classement des cours d'eau au titre de l'article L214-17,
- Comité technique territorial Allier-Loire Amont (05/04/2012),
- Suivi des SAGE limitrophes : SAGE Loire en Rhône Alpes, SAGE Loire Amont...,
- Journée technique inter-SAGE Allier-Loire Amont,
- Participation à la réalisation de l'état des lieux du SDAGE 2016-2020 (MISEN 10/07/2012) ;
- Révision du schéma départemental des carrières 43 (27/06/2012)

◆ **Recherche et demandes de financements des actions relatives à l'élaboration du SAGE**

Les partenaires financiers sont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Conseil Général de la Haute Loire, le FEDER et les collectivités locales.

4) Actions d'information, communication et sensibilisation

◆ **Intervention auprès des collectivités locales pour présenter la procédure de SAGE**

L'animatrice est ponctuellement sollicitée pour présenter la démarche SAGE à un acteur ou une collectivité de manière formelle (en réunion) ou informelle (entretien individuel).

◆ **Publication d'une « newsletter » mensuelle**

La newsletter « les actualités du Lignon du Velay » sont rédigées conjointement avec la cellule d'animation du Contrat Territorial du Haut Lignon.

Elle est un outil permettant de :

- communiquer sur l'avancement des différentes démarches du bassin versant (Natura 2000, Contrat Territorial du Haut Lignon et SAGE du Lignon du Velay) ;

- informer sur les différentes échéances et dates de réunions,
- informer les acteurs d'évolution réglementaire,
- informer les acteurs des travaux réalisés sur le bassin versant.

Cette lettre est diffusée par mail à l'ensemble des membres de la CLE, les mairies du bassin versant, les acteurs suivants les différentes démarches du bassin versant et toute personne se manifestant comme intéressée.

◆ **Préparation et participation au forum de l'eau 2012 du Syndicat Eyrieux Clair sur le thème du partage de l'eau à Devesset.**

Le syndicat mixte Eyrieux Clair organise tous les ans un forum public de l'eau dans le cadre de ses actions de communication et de sensibilisation du grand public, des scolaires et des élus.

Pour l'année 2012, la communauté de communes du Haut Vivarais a souhaité que ce forum ait lieu sur la commune de Devesset. Les bassins versants du Doux, de l'Eyrieux et du Lignon étant concernés par cette commune, le syndicat Eyrieux Clair a proposé que le thème de ce forum soit l'eau : sources et partage de la ressource. De ce fait les trois territoires, le Syndicat Eyrieux Clair, la Com com du Haut Vivarais (en partie en charge des actions de gestion de la ressource en eau sur le bassin du Doux) et le SICALA porteur du SAGE Lignon du Velay s'associent à cette démarche.

Des animations scolaires (26 et 27 avril et 1er juin, 50 élèves au total), des animations grand public le samedi 2 juin (stands, balade contée, concours photos, conférence) ainsi qu'une table ronde à destination des élus (jeudi 31 mai) ont été réalisées dans le cadre de ce forum

◆ **Réalisation d'un panneau mobile sur le SAGE**

En amont du forum public de l'eau, un panneau de 80*100 cm rigide a été réalisé avec l'aide d'un prestataire. Il pourra être ultérieurement réalisé dans d'autres manifestations grand public.

5) Budget et financement

Les dépenses liées à l'élaboration du SAGE pour 2012 sont présentées dans le tableau suivant :

	Dépenses prévisionnelles	Dépenses réalisées	Plan de financement			
			AELB	CG	FEDER	auto-financement
Animation de la CLE	46 700 €	36 177,18 €	50%	18,9 %		31,1%
Frais de fonctionnement	6 000 €	5 412,27 €	50%			50 %
Étude de diagnostic	43 000 €	Reporté en 2013	60%		20%	20%
Communication	1 600 €	1 524,54 €	50%	18,9 %		31,1%

Pour la part d'autofinancement des études et d'une partie de l'animation, les collectivités suivantes ont participé au prorata de la superficie et de la population comprises dans le périmètre du SAGE :

Communauté de Communes du Haut-Lignon, Communauté de Communes des Sucs, Communauté de Communes du Pays de Montfaucon, commune de Sainte-Sigolène, commune des Villetes, commune de Saint-Pal-de-Mons, commune de Champclause, commune de Chaudeyrolles, commune de Fay-sur-Lignon, commune de Saint-Front, commune des Vastres.

6) Bilan – Perspectives pour 2013

La procédure de remplacement de l'animatrice sur le dernier trimestre de l'année 2012, n'a pas permis de monter les groupes de travail dès le début de la phase de diagnostic. Cependant le fait d'être soutenu par un prestataire a permis d'avancer la partie technique du diagnostic.

Le premier travail de l'année 2013 sera de constituer ces groupes de travail ou commissions thématiques en associant le plus largement possible les acteurs du territoire. Ces groupes seront réunis au cours du premier trimestre afin d'apporter leurs contributions au diagnostic et que celui-ci puisse être soumis au bureau puis à la CLE. Un léger retard est donc pris sur la phase de diagnostic qui devait initialement être validée fin février 2013.

Le calendrier de l'élaboration est revu avec la nouvelle animatrice, avec pour objectif d'avancer au maximum les phases de concertation avant les élections municipales de mars 2014 qui impliqueront une modification de la CLE.

Le calendrier prévisionnel d'élaboration du SAGE est présenté ci-dessous.

2013				2014				2015	
1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	
Diagnostic		Scénario tendanciel		Scénarios contrastés			Choix de la stratégie		
- Janvier : nouvelle animatrice	- Avril : Bureau	Juin : entretiens	- début juil ou sept : bureau	- octobre : bureau	-février : bureau	Pas de concertation élections municipales, → recomposition de la CLE	Juil et sept : CLE	- Octobre : bureau	- Janvier : CLE
- Mars : commissions	-Mai : CLE		- fin septembre : CLE	-décembre : commissions				- Novembre : commissions	- Février : bureau